

Science Humain

LA JUSTICE



WORK PACKAGE 10

TUESDAY MAY 19TH

Démocratie : La justice, Code Pénal et Civile, Justice Autochtones

Instructions

- Leçon 11 Le Système Judiciaire du Canada. Leçon des notes rempli. Tu as seulement besoin de lire et comprendre les notes le mieux que possible. Lire, souligne, et écrire des questions pour moi puisque je peux te répondre. Essay de comprendre le system judiciaire du Canada.
- Leçon 12 La Procédure Pénale et Civile. Leçon des notes rempli. Tu as seulement besoin de lire et comprendre les notes le mieux que possible. Lire, souligne, et écrire des questions pour moi puisque je peux te répondre. Essay de comprendre la différence entre le processus de **Code Pénal** et **Code Civile** dans la société Canadien.
- Leçon 13 La Justice Autochtones. Leçon des notes rempli. Tu as seulement besoin de lire et comprendre les notes le mieux que possible. Lire, souligne, et écrire des questions pour moi puisque je peux te répondre. Importants: fait bien sure de regarder les « injustice » qui sont arriver à un Autochtone important de Manitoba – J.J. Harper. Lire à propos de lui et comment il n'était pas protégé par les lois Canadiens, parce qu'il était, Autochtone, aussi parce qu'il y avait du racisme, envers lui des policiers. Connaitre qu'est que c'est la « Justice Réparatrice ».
- Activité 12B Criminel, Civil, Constitutionnelle. Un travail qui ne vaut pas des points. Utilise tes notes pour essayer d'organiser les « crimes » qui sont énumères sur la première page. Écrire les « Crimes / Problèmes »

dans le tableau, sur la deuxième page, sous les titres de « Droit Criminel, Droit Civil or Constitutionnelle ». Alors tu dois décider si les « crimes / problèmes » dans le travail sont dans la catégorie de « Civil, Criminel, ou Constitutionnelle » et les écrire dans les propres colonnes. Ce travail c'est juste pour pratique, et j'inclus pour toi la « CLÉ » de réponses possibles à la fin du travail. Complete le, et corrige ton propre travail. Je ne pas besoin de voir ce travail après que tu as compléter. Garde-le avec toi et avec tes notes.

Tu n'as pas de travail à remettre à moi à l'école cette semaine.

<u>Leçon #</u>	<u>Dates possible</u>
Leçon 11 <u>Le Système Judiciaire du Canada.</u>	20 mai
Leçon 12 <u>La Procédure Pénale et Civile.</u>	21 mai
Activité 12B <u>Criminel, Civil, Constitutionnelle.</u>	22 mai
Leçon 13 <u>La Justice Autochtones.</u>	26 mai

S'il y a des questions tu peux toujours me contacter et on peut parler!

Pour me contacter :

À l'école: (204) 367-2296

À maison: (431) 808-0816

Courriel: **M. Puranen** à kpuranen@sunrisesd.ca

Le Système Judiciaires du Canada



Leçon 11

Date : _____

Notre système judiciaire a deux objectifs:

Premièrement, il doit veiller à ce que la société fonctionne de façon ordonnée et pacifique.

Exemples:

- Piétons doivent s'attendre à ce que les conducteurs s'arrêtent aux feux rouges.
- Les propriétaires doivent être certains que personnes ne violera leur propriété.
- Tout le monde doit savoir que les gens qui nuisent aux autres seront poursuivis.

Deuxièmement, le système judiciaire doit trouver un équilibre entre le maintien de l'ordre et le respect des droits des citoyens. Contrairement, il y a des pays qui ne respectent pas les droits des citoyens puis. Les **régimes autoritaires** maintiennent l'ordre avec les lois sévères, et avec l'utilisation de la **police** et de **l'armée**. Dans ces pays, les gens peuvent être appréhendés et emprisonnés sans procès aussi.

(Sans chance de leur défendre)

Sans ces assurances, la société serait chaotique et inconstante. C'est le droit qui maintient l'union dans une société.



Les Garanties Juridiques

Dans une démocratie, tous les citoyens sont égaux devant la loi et doivent répondre de leurs actes. Aucune personne, ni aucun gouvernement n'est au-dessus de la loi.

Nomme les **Garanties Juridiques** qui sont clairement énoncées dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Tout citoyen a le droit:

- d'être protégé contre les fouilles ou les saisies abusives; (**unreasonable search or seizure**)
- d'être informé des motifs de son arrestation ou de sa détention; (**given reason**)
- d'avoir recours à l'assistance d'un avocat;
- de faire justifier la légalité de sa détention;
- d'être informé de l'infraction précise qu'on lui reproche;
- d'être jugé dans un délai raisonnable; (**within a reasonable time**)
- d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable
- de ne pas être privé sans juste cause d'une **mise en liberté sous caution**; (**denied bail, without just cause**)
- de ne pas être contraint à témoigner contre lui-même; (**testify against one's self**)
- d'être protégé contre les peins ou les traitements cruels et inusités.

Note Bien!

Dans les procès judiciaires (**court cases**) tous les **accusés** doivent être traité avec du respect et sont considéré comme "**innocent**" au moins prouver coupable d'un crime pendant le procès. Selon les procès, c'est la responsabilité des **procureurs**, de prouver que l'accusé est coupable. Ils ont le "**Fardeau de la preuve**". (**burden of proof**) Les avocats pour la défense, qui défendent l'accusé, doivent seulement mettre en doute les détails présenter par les procureurs.

Procureurs, qui sont les avocats pour la couronne ou l'état (**Ang: crown prosecutor**),

Les Condamnations Injustifiées

Une personne est présumée innocente tant qu'elle n'est pas déclarée coupable. Mais au sein du système judiciaire, on oublie parfois ce principe lorsqu'on est convaincu de la culpabilité de quelqu'un.

Ici on regard trois cas Canadienne:

David Milgaard, James Driskell, Thomas Sophonow ont été condamnés pour des crimes qu'ils n'avaient jamais commis.

Milgaard a passé 20 ans en prison pour viol et meurtre à Saskatoon, l'ADN à prouver que ce n'était pas lui et la vraie personne coupable était trouvée en 1997.

James Driskell a passé 12 ans en prison pour le meurtre à Winnipeg, une erreur d'identification d'un morceau de cheveux par le GRC était la cause en 2003.

Thomas Sophonow a passé 4 ans en prison pour le meurtre à Winnipeg, encore c'est l'ADN qui a prouvé que ce n'était pas lui en 1985.

Le Système de Justice Pénale pour les Adolescents

Les jeunes entre 12 et 17 ans qui commettent des infractions sont des **Jeunes Contrevenants (Young offenders)**. Ils sont traités avec la [Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents](#). Cette loi dit que les adolescents doivent être tenu responsable d'une activité criminelle, mais d'une façon différente des adultes. Elle favorise plutôt la **réadaptation** et la **réinsertion** dans la société au lieu de les garder dans une **prison pour les adolescents**. Les infractions mineures, comme le vol, peut être réglé par remettre la marchandise volée, ou par communiquer avec les parents d'enfants. Pour les infractions majeures, les policiers doivent appréhender le jeune qu'ils soupçonnent du crime.

Les **Garantis Juridiques** appliqués aux jeunes aussi, et les jeunes doit être averti dans un langage clair:

- Qu'il a droit à la présence d'un parent, gardien, membre de sa famille, ou d'un autre adulte lorsqu'il est interrogé par la police;
- Qu'il a droit aux services d'un avocat de l'aide juridique au besoin (**legal aide**);
- Qu'il n'est pas tenu de faire de déclarations qui pourront être utilisées contre lui.

C'est de grande importance que les jeunes entendent et soient au courant de leurs droits car souvent les jeunes ne connaissent pas leurs droits!

Aussi un jeune qui est confus ou peur lors de son arrestation peut dire des choses qu'il ne voulait pas dire, et qui causerait des problèmes avec son procès.

La Procédure Pénale et Procédure Civile



Leçon 12

Date : _____

La Procédure Pénale

Après la commission d'un crime, le système judiciaire a certaines étapes à suivre pour apporter des personnes à la justice.

L'Enquête Criminelle

Au début il y a une **enquête criminelle**. Les policiers obtiennent des **Mandats** (des documents officiels) d'un juge. Ces mandats donnent aux policiers le pouvoir **d'arrêter les gens** qui sont soupçonné d'y être coupable (des personnes d'intérêt ou "**soupçonnées**"). Aussi les documents donnent le pouvoir de **fouiller, détenir** et **questionner** les gens; et aussi de **fouiller leurs résidences** et de **confisquer les preuves**. Encore même si les policiers trouvent les preuves et croire que les personnes questionner sont coupable, ces personnes sont présumées innocent tant qu'ils ne sont pas déclarés coupables.

Un "**Acte Criminel**" est une infraction grave commis contre une personne (un acte violent, par exemple) ou contre la propriété (le vol d'une somme importante).

Une "**infraction punissable par procédure sommaire**" est une infraction moins grave.

Si une personne est accusée d'avoir commis un acte criminel:

Il sera informé de la nature de son accusation;

Il est avisé qu'il a le droit à l'assistance d'un avocat et est amené devant un tribunal;

Le juge décidera s'il y a assez de preuve pour justifier un procès.

Les Tribunaux

Au tribunal un accusé a le choix d'avoir procès devant un **juge** seulement ou d'avoir un procès devant un **juge et jury**.

Un procès qui inclut un jury, **incluent 12 membres de jury qui sont choisis parmi un grand nombre de citoyens canadiens**. Les 12 jurés doivent être approuvés par l'avocat de défendeur et l'avocat de la couronne (le procureur).

Le Procès

La culpabilité (la détermination de voir si l'accusé est coupable) sera décidée à la suite d'un affrontement entre deux adversaires: **l'avocat de la défense**, et **le procureur (l'avocat pour l'État/Couronne)**. On appelle ce système le "system accusatoire" (**Ang: adversarial system**). Ce système est fondé sur la notion que lorsque deux rivaux plaident de leur mieux, un d'entre eux sera plus efficace que l'autre, **et**, la vérité sera ainsi révélée.

Le fardeau de preuve se tombe sur le procureur. **Il doit être capable de prouver ou démontrer que le défendeur est coupable hors de tout doute raisonnable.**

(Ang: Proven guilty beyond a reasonable doubt)

L'avocat de la défense doit **présenter le doute dans le cas puis démêler le cas du procureur**.

Les preuves sont importantes, aussi les témoins. Si les preuves ou le témoignage d'un témoin était obtenu à la suite d'une violation des droites du défendeur, le juge peut considérer ces preuves "**Inadmissibles**" et les refuser de les utiliser dans le procès.

Le Verdict et la Détermination de la Peine (**Ang: Verdict/Sentencing**)

Pour décider un verdict, le juge prend de temps à passer à travers tous les arguments et de se rendre à une décision. C'est aussi possible que le juge regard des autres cas précédant qui sont similaire pour lui aider a fait une décision sur les peines appropriées.

Pour décider un verdict avec un jury, le jury se retire pour "délibérer" (discuter) après que les avocats des deux côtés on fait leurs récapitulations et plaidoyer (**Ang: final arguments**). Quand le jury revient on entendre, ils partagent leur décision de **coupable ou non coupable**.

Après le jury a prends sa décision, le juge permette l'accusé de quitter immédiatement s'il n'est pas trouvé coupable, ou s'il était trouvé coupable le juge le condamne et doit à se temps ou à un procès spécifiquement pour la peine lui décidera la peine pour l'accusé.

En général, une peine vise quatre objectifs:

- **Punir** le contrevenant à un point tel que le public comprend que l'infraction est grave;
- **Dissuader** (décourager) le contrevenant de répéter cette infraction et toute autre personne de commettre une telle infraction;
- **Protéger** le public contre une personne dangereuse;
- **Réadapter** le contrevenant pour qu'il devienne un citoyen productif respectueux de la loi.

Les peines peuvent être de temps à la prison, des amendes (**fines**), des heures de services communautaires, et incluent un service de counseling.

La Procédure Civile

Le droit civil est très différent du droit pénal. Un crime est une infraction qui était commise contre la société. C'est une violation contre le "**code criminel**" puis **les policiers sont impliqués et l'accusé doit subir un procès devant un tribunal.**

Le droit civil traite les disputes entre les individuels particuliers. Une personne qui croit était traité injustement par une autre personne peut "actionner" cette personne (entreprendre une action en justice). **La police n'est donc pas impliquée et il n'y a pas d'arrestation.** Par exemple, le droit civil traite de réclamations liées: **à des accidents, à des contrats, à la propriété et à la famille.**

La procédure

Si par exemple tu te blesse sur une propriété, puis les propriétaires n'ont pas pris toutes précautions de prévenir des accidents sur leur propriété, tu as le droit de prendre action. Si tu décides d'actionner ce propriétaire, tu es le "**demandeur**" dans une affaire civile et le propriétaire du terrain est le "**défendeur**".

Demandeur = Plaintif Défendeur = Defendant
--

Un demandeur doit faire une demande en justice dans laquelle il explique sa plainte et la **compensation** qu'il veut recevoir. Le tribunal examina la demande puis envoi l'information vers le défendeur. Le défendeur doit faire une déclaration à la cour, si non, la cour présupera que les faits présentés par le demandeur sont vrais. Dans ces cas, le défendeur sera tenu responsable des dommages et doivent payer une somme d'argent déterminer au demandeur.

Un défendeur peut avoir un avocat, puis aussi les affaires peuvent être régler hors des cours. Les actions civiles peuvent dérouler devant un juge seulement ou même devant un juge et jury. Dans une action civile, le jury comporte en général 6 jurés.

Définitions

Garanties Juridiques: Droits qui garantissent à tous les citoyens un traitement égal par le système de justice, comme le droit à la protection contre la détention ou emprisonnement arbitraire.

Procureur: Avocat qui représente l'état, qui travaille à prouver la culpabilité de l'accusé dans une affaire pénale. (Avocat de la Couronne)

Compensation: Dans une affaire civile, dédommagement (une somme d'argent) qu'un demandeur veut recevoir.

Mandats: Documents officiels émis par un juge qui autorise la police à poser certaines gestes (appréhender une personne, questionner et fouiller sa résidence)

Défendeur: Personne qui fait l'objet d'une poursuite au criminel ou d'une action civile.

Demandeur: Dans une affaire civile, personne ou groupes de personnes qui fait une demande en justice.

Domages et intérêts: Sommes d'argent versée à une personne pour compenser un préjudice ou une perte.

La Justice Autochtones



Leçon 13

Date : _____

La Justice Applicable aux Autochtones

Au Canada il y a 1,3 million de personnes qui se déclaraient autochtones. Dans plusieurs localités les Autochtones ont leur propre système judiciaire et leur propre police. Un système de justice Autochtones est important tant qu'il y a plusieurs personnes autochtones en prisons. Environ 29% des femmes et 18% des homes détenus dans les prisons fédérales sont des Autochtones. Au Manitoba plus de 50% des personnes en prisons sont Autochtones.

Le système de justice autochtone était créé au Manitoba parce que le system de justice était rempli de « Racisme systématique ». Les crimes contre les autochtones ne reçoivent pas l'attention que les autres crimes, puis le système judiciaire provincial ne connaissent rien des coutumes autochtones par rapport au crime et au châtement (crime and punishment)

La commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones

Lire Page 211-212 « La commission d'enquête sur l'administration de la justice et les autochtones », et terminer la lecture en discutent avec un partenaire ce que vous avait lu puis soyez prêt à partager tes commentaires avec la class.

Le meurtre de J.J harper

J.J Harper (John Joseph Harper) était tué par la police à Winnipeg en 1988. Son meurtre était une grande injustice. Le Policier "Robert Cross" à arrêter Harper et appréhendé pour le questionner. Harper lui a dit qu'il n'était pas obligé de répondre aux questions de Cross et Cross l'a saisi par le bras. Il y a eu ensuite une bagarre et Harper a été abattu.

Six heures après l'incident, Robert Cross était exonéré (trouvé innocente) par un comité de la GRC. Deux jours plus tard, une enquête judiciaire sur l'incident a aussi innocenté Cross. Harper n'était ni sous enquête, ni considéré comme un suspect, alors Cross n'avais aucun droit de lui arrêter au moins qu'il avait raison, et il n'avait pas de raison!

Les polices sont vite a exonéré un de leurs membres et do soupçonner que le problème étaient avec l'homme autochtones parce que, c'est d'habitude de ces jours-là, ... c'est la Racisme Systémique!

Les résultats de la Commission de 1991 sur la meurt de J.J. Harper à trouver que:

La Police, pendant l'enquête sur l'incident, ont manipulé les preuves et dissimulé les faits pour construire une version de l'incident qui jetait blâme sur Harper. Aussi que Cross n'a pas été interrogé mais plutôt aidé à raconter les détails de l'incident.

C'est aussi possible qu'un autre policier a réécrit sa déclaration.

En 1999, finalement la Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone a été créée, et adoptent les changements recommandés dans le rapport de 1991. Un grand changement c'est la participation des Autochtones a tous les niveaux de systèmes judiciaires (police, tribunaux, détermination de la peine, etc) et d'utiliser les traditions et pratiques autochtones quand les contrevenants sont autochtones, comme celui de la [justice réparatrice](#).

La Justice Réparatrice

Définition:

Le système de Justice Réparatrice est: [un modèle de justice autochtones qui rassemble, lors d'un cercle de détermination de la peine ou lors d'un cercle de guérison, les contrevenants et les victimes d'un crime pour tenter de comprendre le crime et obliger les contrevenants à réparer les torts qu'ils ont faits aux victimes et à la collectivité.](#)

Contrevenant - (Ang: [Offender](#))

La Justice Réparatrice fait l'opposé du système judiciaire de Canada qui sert à:

- [punir le contrevenant](#)
- [le dissuader](#)
- [le réadapter](#)
- [et protéger le publique](#)

La Justice Réparatrice sert à:

- [permet à la victime d'exprimer ses besoins;](#)
- [pousse le contrevenant à assumer ses responsabilités envers sa victime et sa collectivité;](#)
- [aide la collectivité à comprendre la cause du crime.](#)

Lorsqu'il y a un crime, elle réunit le contrevenant, la victime et la collectivité. Selon ce principe, un crime ne peut être traité sans que la collectivité comprenne pourquoi il s'est produit.

Depuis des générations, les autochtones de partout dans le monde, et aussi les Premiers Nations du Canada et du Manitoba incluent les Métis exercent ce type de justice.

La justice réparatrice utilise un **cercle de détermination de la peine** pour permettre au contrevenant d'affronter sa victime et les autres membres de la collectivité. La victime peut exprimer sa douleur, et les membres de la collectivité déterminent la peine à infliger au contrevenant. Le Contrevenant peut être Banni de la collectivité pour une durée déterminée ou il peut lui être ordonné de faire du service communautaire. (**Sentencing Circle**)

Dans un **cercle de guérison**, le contrevenant admet sa culpabilité et demande pardon à sa victime. Il tente du coup de se réconcilier avec les autres membres de sa collectivité. (**Healing Circle**)

Récemment, le système judiciaire du Canada a commencé à utiliser les principes de la justice réparatrice dans ses rapports avec les **jeunes contrevenants** et les **adultes qui commettent des crimes non violents**. Il y a des preuves qui suggèrent que la justice réparatrice a des meilleures chances à dissuader un contrevenant de répéter une infraction, que la justice traditionnelle.

Nom _____

Activité 12B

M. Puranen
Science Humain

Le droit au Canada

Décide si chacun des problèmes suivants est un cas de droit criminel, civil ou constitutionnel.

agression sexuelle

problème de succession ([inheritance](#))

petites dettes non payées

séparation du Québec

prostitution

contravention de stationnement ([parking ticket](#))

établissement d'une nouvelle province

viol

droit de vote

possession de drogues illicites

non-paiement des impôts

blessures non intentionnelles

divorce

jeux et paris illégaux

dispute entre employé et employeur

vol à l'étalage ([shoplifting](#))

disputes de limites territoriales

homicides involontaires

garde d'enfants

non-respect d'un contrat ([Breach of Contract](#))

fraude

agression physique

meurtre ou tentative de meurtre

l'alcool au volant

traités autochtones

disputes sur des ventes de maisons

disputes de liberté d'expression

propagation de la haine ([hate crime](#))



Nom _____

M. Puranen
Science Humain

Le droit au Canada

Droit criminel	Droit civil	Constitutionnel

Français

agression sexuelle
problème de succession
petites dettes non payées
séparation du Québec
prostitution
contravention de stationnement
établissement d'une nouvelle province
viol
droit de vote
possession de drogues illicites
non-paiement des impôts
blessures non intentionnelles
divorce
jeux et paris illégaux
dispute entre employé et employeur
vol à l'étalage
disputes de limites territoriales
homicides involontaires
garde d'enfants
non-respect d'un contrat
fraude
agression physique
meurtre ou tentative de meurtre
l'alcool au volant
traités autochtones
disputes sur des ventes de maisons
disputes de liberté d'expression
propagation de la haine

Anglais

sexual abuse
problem of succession (inheritance)
small unpaid debts
Quebec separation
prostitution
parking ticket
establishment of a new province
rape
right to vote
possession of illegal drugs
non-payment of taxes
unintentional injuries (Accidents)
divorce
games and illegal gambling
disputes between employees and employers
shoplifting
boundary disputes (property lines and boundaries)
manslaughter
babysitting / Daycare
breach of contract
fraud
physical aggression (physical violence, abuse)
murder or attempted murder
drunk driving (driving under influence)
Aboriginal Treaties
disputes over home sales
fighting for freedom of expression
spreading hatred

CLÉ

droit criminel	Droit civil	Constitutionnel
<ul style="list-style-type: none">• agression sexuelle• prostitution• viol• possession de drogues illicites• jeux et paris illégaux• vol à l'étalage• homicides involontaires• fraude• agression physique• l'alcool au volant (fines/prison)• meurtre ou tentative de meurtre• propagation de la haine (hate crimes)	<ul style="list-style-type: none">• petites dettes non payées• non-paiement des impôts• contravention de stationnement• blessures non intentionnelles• divorce• garde d'enfants (babysitting)• non-respect d'un contrat• (Breach of contract)• fraude• agression physique• l'alcool au volant• (permis enlèver)• disputes sur des ventes de maisons• problème de succession (inheritance-maison, propriété, etc)• dispute entre employé et employeur	<ul style="list-style-type: none">• séparation du Québec• établissement d'une nouvelle province• droit de vote• disputes de limites territoriales• traités autochtones• disputes de liberté d'expression